

Procès-Verbal
Conseil d'Administration « MJC Sans Souci »
du 12/02/2024

Le 12/02/2024, les administrateurs de l'association « **MJC Sans Souci** » se sont réunis, au Château Sans Souci, 36 avenue Lacassagne Lyon 3^{ème} suite à la convocation envoyée par email le 29/01/2024.

La séance a été ouverte à 19h17

L'ordre du jour était le suivant :

- 1. Approbation du PV de CA du 10 janvier 2024 (vote)**
- 2. Création d'un poste temps plein coordinateur activité/culture/événements/stages/animation vie bénévole/ initiatives habitants en CDD 12 mois (vote)**
- 3. Création d'un poste d'animateur jeunesse/information jeunesse en alternance 18 mois (vote)**
- 4. Renommage des salles de la MJC (vote)**
- 5. Point RH (CEE/CDII/divers)**
- 6. Point trésorerie**
- 7. Divers :**
 - A-Impacts de la procédure de relances de factures impayées périscolaires N-1**
 - B-Informations sur les événements à venir**

Membres du CA	
BURNAY Aurélie	Présente
CASSIGNAC Serge	Présent
CAUGANT Aude	Excusée
CHEVALLIER Françoise	Présente
FERRON Antoine	Présent
GHEZZAL Inès	Présente
GUILLERME Yves	Présent
HADDAD Yasmine	Présente
HADDAD Ouided	Présente
IDIR Naïma	Présente
JIMENEZ-MONTES Fabrice	Présent
LAMBERT Christine	Excusée
MCHIRI Anis	Excusé
MCHIRI Sonia	Présente
MILLAUD Aurélien	Présent
MORNET Cathy	Présente
RAVIER MAZZOCCO Marion	Présente
RIHET Nicolas	Présent
SANYAS Isabelle	Présente
SAZBO Cédric	Excusé
TROGI Angéline	Excusée
Personnel de la MJC (non votant)	
KHELAFIA Hakim	Présent
FEHAS Sahra	Présente
Autres participants (non votants)	
BENICHOU Nadia	Absente
RECAMIER Philomène	Absente

18 votants

1. Approbation du PV de CA du 10 janvier 2024 (vote)

Pour	Abstention	Contre
16	0	0

Procès verbal adopté.

2. Création d'un poste temps plein coordinateur activité/culture/événements/stages/animation vie bénévole/ initiatives habitants en CDD 12 mois (vote)

Il apparait au vue du fonctionnement qu'il y a besoin d'1 coordinateur pour activités, projets et lien avec le quartier. C'est un poste de transversalité-rayonnement sur tout les secteurs.

Coût : 41K en super brut sur 1 an. Par rapport au budget, pas de craintes. Cela permet de montrer à la ville ce que la MJC fait comme projet.

D'abord CDD 1 an qui permet de voir si public est là. C'est un profil qui doit accrocher au plan humain.

Pour	Abstention	Contre
15	0	1

Proposition de création d'un poste coordinateur adoptée.

Arrivée Marion (2 votes)

3. Création d'un poste d'animateur jeunesse/information jeunesse en alternance 18 mois (vote)

Spécificité de travailler avec des adolescents, en plus, Point info jeune à créer. Dans le cadre d'une formation en interne ; sous forme de contrat pro. Le reste à charge est de 7K pour MJC.

Découpage :

11-13 ans

14-17 ans

Pour l'instant une centaine de jeunes fréquentent MJC.

Développement d'un partenariat avec les animateurs de rue (entrée individuelle et prévention).

Pour	Abstention	Contre
18	0	0

Approuvé à l'unanimité.

4. Renommage des salles de la MJC (vote)

Explication-débat

Pour	Abstention	Contre
16	0	0

5. Point RH (CEE/CDII/divers)

56K masse salariale / mois

63 salariés = 22,55 ETP

2 ruptures conventionnelles

1 licenciement

1 bonne partie emplois pérennisés

Pas d'alerte particulière. 3 salariés en CDII périscolaire se sont vus proposer une augmentation de leur volume horaire de manière à travailler au sein de l'équipe du centre de loisirs des mercredis

6. Point trésorerie

Le trésorier présente les chiffres à jour, la trésorerie est saine.

7. Divers :

A-Impacts de la procédure de relances de factures impayées périscolaires N-1

Impacts procédure de relance des impayés périscolaire N-1 : plus de 50% récupérés, notamment avec de multiples relances et « menace » d'exclusion des enfants. Au final, il n'y a pas eu nécessité de mettre en œuvre d'exclusion (les familles concernées ont soit payé soit pris contact avec la MJC pour trouver une solution : échelonnement...). Cette situation est liée à une méconnaissance des familles ainsi qu'à la reprise de Léo Lagrange (le suivi des paiements n'était pas toujours fait, certains parents pas relancés avaient pris l'habitude de ne pas régler)

Le fonctionnement du périscolaire ville de Lyon va changer à la rentrée de septembre 2024 : différence selon maternelle ou élémentaire avec un départ échelonné. La facturation sera forfaitaire, il y aura sûrement un impact sur les recettes et de fait sur la DGF.

Les familles vont pouvoir tester tout le mois de sept. Si elles restent en octobre, elles seront inscrites de fait. Se posera la questions des animateurs éventuellement en trop.

B-Informations sur les événements à venir

21 juin : fête des activités.

4 mars-22mars : personnalités féminine lyonnaise

Sans Soucistes

Oxfam

Expo BD sur personnalités féminines

Cabaret impro "les Guillys" le 8/03 + vernissage expo

Retours sur les derniers événements :

- les Guilys environ 40 spectateurs,
- Savalfer environ 20-30 spectateurs (choix de la Cie de ne pas avoir trop de spectateurs)
- Spectacle jeune public les 3 petits cochons, environ 80 spectateurs

Equipement grande salle : pont lumière, rideau, acoustique, mixage, grand écran télécommandé...

Investissement donc amortissement sur 5 ans.

Rencontre/échange programmés avec autres asso du territoire (PLVPB, ME3E, ALNJ, Oasis Sans Souci...).

Prochaine réunion sur le projet associatif : 20/03.

Fin de séance à 21h25

Le Président :

M. MILLAUD Aurélien

Le Secrétaire :

M. JIMENEZ-MONTES Fabrice